

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



Fondation du souffle

68 BOULEVARD SAINT-MICHEL
75006 PARIS
SIRET 53916862500033

forv/s
mazars

Sommaire

	Compte rendu des travaux de l'expert-comptable	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Annexe Comptable	9
1.5	Bilan Actif - Transition	30
1.6	Bilan Passif - Transition	31
1.7	Compte de résultat - Transition	32

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité FONDATION DU SOUFFLE relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 12 358 641 €
- Total des produits d'exploitation : 3 869 667 €
- Résultat net comptable : 121 646 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LEVALLOIS-PERRET

Le 05/06/2025

Laurent CHAVANE

Expert-comptable

FORVIS MAZARS - PARIS
45 Rue Kleber
92300 LEVALLOIS-PERRET

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



Bilan Actif

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net	
Frais d'établissement (I)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement					
		Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	151 223	116 387	34 835	61 007		
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes					
	TOTAL		151 223	116 387	34 835	61 007	
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 576 323		1 576 323	1 576 323	
		Constructions	641 789	37 940	603 848	618 710	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	516 371	132 930	383 441	417 070	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	5 558		5 558	4 168	
		TOTAL		2 740 042	170 871	2 569 170	2 616 272
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		2 500		2 500	34 333	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
		Créances rattachées à des participations					
		Autres titres immobilisés	100 200		100 200	100 200	
		Prêts	1 671		1 671	1 671	
		Autres immobilisations financières				230	
TOTAL		101 871		101 871	102 102		
		Total (II)		2 995 636	287 259	2 708 377	2 813 715
Actif circulant	Stocks et en cours		760		760	85	
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 917	30 000	917	30 917	
		Créances reçues par legs ou donations	1 657		1 657		
		Autres créances	747 868	60 570	687 298	728 560	
		Charges constatées d'avance	14 460		14 460	14 900	
		TOTAL		794 904	90 570	704 334	774 378
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	8 001 461	7 538	7 993 922	7 942 848	
		Disponibilités	951 246		951 246	618 289	
		Total (III)		9 748 372	98 108	9 650 263	9 335 601
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		12 744 009	385 368	12 358 641	12 149 317	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)						

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	4 400 000	4 400 000
	Fonds propres complémentaires	2 660 506	2 660 506
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	107 626	107 626
	Report à nouveau	2 351 038	2 387 626
	Excédent ou déficit de l'exercice	121 646	-36 587
	Situation nette (sous-total)	9 640 819	9 519 172
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		9 640 819	9 519 172
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 500	662 144
	Fonds dédiés	1 153 120	934 869
Total (II)		1 155 620	1 597 014
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	26 130	19 480
Total (III)		26 130	19 480
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	57	101
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 945	215 767
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	140 078	127 282
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 175 990	670 500
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		1 536 070	1 013 650
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		12 358 641	12 149 317
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	15 626	28 172
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	2 206 171	1 772 420
	<i>Dons manuels</i>	796 108	745 841
	<i>Mécénats</i>	796 486	749 333
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	613 575	277 245
Charges d'exploitation	Contributions financières	1 259 867	1 075 880
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		21 214
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés	334 278	270 814
	Autres produits	478	3 539
	Total des produits d'exploitation (I)	3 816 422	3 172 041
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks	-675	465
	Autres achats et charges externes	2 727 518	2 311 646
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 047	21 196
	Salaires	364 691	345 350
	Cotisations sociales	162 531	150 499
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	82 061	87 478
	Dotations aux provisions	97 220	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	552 529	641 220
	Autres charges	547	143
	Total des charges d'exploitation (II)	4 010 472	3 557 998
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-194 050	-385 957
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	305 806	364 270
	Reprises sur dépréciations et provisions	13 664	
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	982	
	Total des produits financiers (III)	320 453	364 270
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 755	16 447
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	4 755	16 447
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		315 697	347 823
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		121 646	-38 134

Fondation du souffle

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		1 547
Charges exceptionnelles (VI) Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		1 547
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	4 136 875	3 537 858
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 015 228	3 574 446
EXCÉDENT OU DÉFICIT	121 646	-36 587
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	45 725	32 292
Bénévolat	177 385	103 687
TOTAL	223 110	135 979
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	45 725	32 292
Personnel bénévole	177 385	103 687
TOTAL	223 110	135 979

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

Informations générales	2	2. Tableau des immobilisations – Cadre général	8
Présentation de l'entité	2	3. Tableau des amortissements – Cadre général	8
Faits caractéristiques de l'exercice	2	4. Tableau des dépréciations	8
Événements postérieurs à la clôture	2	5. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	8
		Informations relatives au passif	9
		1. Provisions	9
Descriptions de l'entité	3	2. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	10
1. Objet social	3	3. Variation des fonds propres	10
2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	3	4. Variation des fonds dédiés	11
3. Moyens mis en œuvre	3	5. Variation des fonds reportés liés aux legs ou donations	12
4. Faits caractéristiques d'importance significative	3	Informations relatives au compte de résultat	12
		1. Honoraires des commissaires aux comptes	13
Principes et méthodes comptables	4	2. Legs, donations et assurances-vie	13
Principes généraux	4	3. Concours publics et subventions	13
Première application du règlement ANC 2022-06	4	4. Contributions volontaires en nature	14
1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1	4	5. Compte de résultat par origine et destination	15
2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N	5	6. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991	17
Principales méthodes comptables retenues :	6	7. Ressources reportées, liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	17
		8. Contributions volontaires en nature	18
Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7	9. Information sur le compte de résultat par origine et destination et sur le compte d'emploi annuel des ressources	18
Informations relatives à l'actif	7		
1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	7		

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Présentation de l'entité

Désignation de l'entité : FONDATION DU SOUFFLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 12 358 641 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 121 646 euros.

Faits caractéristiques de l'exercice

La Fondation du Souffle a cédé au cours de l'exercice 2025 des biens reçus, issus de legs (notamment au cours de l'exercice précédent). Le produit dégagé par ces opérations est d'un montant total de 613 575€.

Événements postérieurs à la clôture

À notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Descriptions de l'entité

1. Objet social

La Fondation du Souffle est une Fondation Reconnue d'Utilité Publique qui a pour but de favoriser et valoriser la lutte contre toutes les maladies respiratoires.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La Fondation poursuit son objet au travers de quatre missions principales :

- la recherche,
- la prévention,
- l'éducation
- et l'aide sociale.

3. Moyens mis en œuvre

Les actions et programmes que soutient la Fondation doivent en particulier :

- Contribuer à l'approfondissement de la connaissance des maladies respiratoires, de leur environnement pour en comprendre complètement les causes, les mécanismes et les conséquences et en améliorer la prise en charge,
- Favoriser et inciter au développement en France de pôles d'excellence scientifique de la Recherche et de la Prévention des maladies du poumon,
- Sensibiliser les professionnels de santé et la population aux risques des maladies du poumon et à leur prévention, - Permettre le partage des connaissances acquises au travers des actions conduites par la Fondation,
- Favoriser l'entraide et la solidarité vis à vis des malades respiratoires,
- Affirmer son rôle dans les débats entourant les enjeux éthiques et de société notamment ceux relatifs à la santé respiratoire.

4. Faits caractéristiques d'importance significative

Il n'existe pas d'autre fait caractéristique à signaler.

Annexe aux comptes annuels

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif, en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivant :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

Annexe aux comptes annuels

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Annexe aux comptes annuels

Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	N/A
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	N/A
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	N/A
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	N/A
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
<i>Description d'opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple :</i> Refacturations de la taxe foncière Avantages en nature Remboursements d'assurance Autres transferts de charges ...	Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Production vendue de services Au crédit des charges de personnel Autres produits d'exploitation Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	N/A
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	N/A

Principales méthodes comptables retenues :

Les coûts de développement et frais de création de site internet sont comptabilisés en actif.

Les frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles sont incorporés dans le coût de l'actif.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont incorporés dans le coût de l'actif.

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO).

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, es-comptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Legs et donations

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par le Conseil d'Administration ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produit, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

Annexe aux comptes annuels

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles peuvent être dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change

précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change

Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Conformément à l'art 433-1 et 433-2 du règlement ANC n°2018-06, les informations portant sur la dotation statutaire non consommable et des dotations complémentaires ainsi que actifs constitutifs de la dotation non consommable sont présentés dans les notes portant sur le bilan

Fonds reportés

À la clôture de l'exercice les libéralités constatées en produit au cours de l'exercice et dont certains actifs corporels ou financiers, destinés à être cédés, n'ont pas été réalisés/reçus/transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés avec pour contrepartie une charge. Ces fonds sont repris et constatés en produit au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des actifs qui constituent la libéralité.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.

Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles généreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent faire l'objet d'une estimation fiable.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Solutions informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;

Bureaux : 10 à 50 ans en linéaire ;

Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 3 ans en linéaire ;

Mobiliers : 1 à 10 ans en linéaire ;

Annexe aux comptes annuels

2. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	157 766	-	6 543	151 223
Immobilisations corporelles	2 731 253	8 788	-	2 740 042
Immobilisations financières	102 102	-	230	101 871
TOTAL	2 991 123	8 788	6 774	2 993 136

3. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	96 759	19 628	-	116 387
Immobilisations corporelles	114 981	55 890	-	170 871
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	211 740	75 518	-	287 259

4. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	-	90 570	-	90 570
TOTAL	-	90 570	-	90 570

5. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	1 671	1 671	-
Créances de l'actif circulant	778 607	778 607	-
Charges constatées d'avance	14 460	14 460	-
TOTAL	794 739	794 739	-

Les créances clients comprennent un solde de 30 000 € dû par le CNMR. De plus, les autres créances incluent un solde de compte courant du CNMR au profit de la Fondation du Souffle à hauteur de 60 570 €.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au passif

1. Provisions

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	-	-	-	-
dont provisions pour litiges	-	-	-	-	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	19 480	6 650	-	-	26 130
dont engagements de retraite et avantages similaires	19 480	6 650	-	-	26 130
dont provisions pour restructurations	-	-	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL	19 480	6 650	-	-	26 130

L'entité n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis conformément à la mise à jour de la recommandation de l'ANC intervenue en novembre 2021, après le cas échéant déduction des montants couverts par une assurance spécifique.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 60-67 ans
- taux de charges sociales : 50%
- augmentation des salaires : 1,5%
- taux d'actualisation : 3.60%
- table de mortalité : INSEE 2024

Annexe aux comptes annuels

2. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	219 945	219 945	-	-
Autres dettes	1 315 131	1 315 131	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 535 077	1 535 077	-	-

3. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	7 060 506	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	107 626	-	-	-	-
Report à nouveau	2 387 626	-36 587	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-36 587	36 587	-	121 646	-
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL	9 519 172	-	-	121 646	-

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	7 060 506
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves	-	-	107 626
Report à nouveau	-	-	2 351 038
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	121 646
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
TOTAL	-	-	9 640 819

Les fonds propres sont composés :

- de la dotation initiale provenant de l'apport du CNMR, d'un immeuble d'une valeur de 4 400 000 euros en date du 19 septembre 2012 ;
- d'un apport partiel d'actif, en date du 21 décembre 2012, d'une branche complète d'activité de promotion de santé respiratoire d'un montant d'actif net de 652 729 euros, corrigé d'actifs complémentaires d'une valeur de 27 284 euros ;
- de versements du CNMR venant en contrepartie de la créance en compte-courant, s'étalent de 2013 à 2015, pour un total de 319 987 euros ;

Annexe aux comptes annuels

- d'apports, entre 2012 et 2016, à hauteur de 500 000 euros provenant du fonds de dotation pour la Recherche en Santé Respiratoire ;
- de l'apport de patrimoine pour 128 500 euros, à la suite de la dévolution du comité vendéen, réalisé en décembre 2014 ;
- de l'apport de patrimoine pour 538 372 euros, à la suite de la dévolution intégrale de l'actif net du fonds de dotation pour la Recherche en Santé Respiratoire, réalisé en décembre 2019.

Par ailleurs, par une décision du CA du 4 décembre 2013, une somme de 106 365 euros a été prélevée sur les apports du CNMR en vue de reconstituer une réserve au profit de fonds de développement des comités départementaux. Une somme de 3 000 euros a été prélevée de cette réserve au profit d'un comité départemental. Cette réserve a par ailleurs été complétée d'une somme de 4 262 euros à la suite de la dissolution d'un comité départemental.

Cette réserve est destinée à aider, en cas de besoin, et après approbation du Conseil d'Administration, le CNMR qui lui-même gérera les fonds à reverser au profit d'un comité départemental.

Le CA en date du 23 mai 2022 a voté une affectation de résultat de 600 000 euros au titre d'une actualisation de la valeur de la dotation initiale pour 369 000 euros et d'une dotation complémentaire de 231 000 euros.

En date du 03 juin 2024, le CA a voté une affectation de résultat de l'exercice 2023 en report à nouveau, ramenant ce dernier de 2 789 298 euros à 2 387 626 euros.

En date du 02 juin 2025, le CA a voté une affectation de résultat de l'exercice 2024 en report à nouveau, ramenant ce dernier de 2 387 626 euros à 2 351 038 euros.

4. Variation des fonds dédiés

Fonds dédiés issus de	Projets	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	
				Montant global	Dont remboursements
Subventions d'exploitation	-	-	552 529	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	MINISTERE DE L'ECOLOGIE (JNQA)	4 000	-	-	-
	RECHERCHE CLINIQUE	-	165 000	-	-
	RECHERCHE GENERALE	312 660	-	151 256	-
	RECHERCHE RESPIFIL	135 000	-	35 000	-
	AAP ENVIRONNEMENT	-	297 500	-	-
Ressources liées à la générosité du public	PROJET R2M	44	65 030	-	-
	PROJET I2AS	17 126	-	-	-
	DONS BMS	7 000	-	-	-
	PROJET LAM	137 590	-	34 590	-
	OSTINELLI	-	25 000	-	-
	PROJET CRISALIS	27 000	-	27 000	-
	RECHECHE GENERALE ET REPAIR	251 950	-	44 558	-
	APP VBH	42 500	-	41 875	-
TOTAL		934 870	552 529	334 279	-

Annexe aux comptes annuels

Fonds dédiés issus de	Projets	Transferts	Montant global	À la clôture de l'exercice	
				Dont fonds dédiés	correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	MINISTERE DE L'ECOLOGIE (JNQA)	-	4 000	-	-
	RECHERCHE CLINIQUE	-	165 000	-	-
	RECHERCHE GENERALE	-	161 404	-	-
	RECHERCHE RESPIFIL	-	100 000	-	-
	AAP ENVIRONNEMENT	-	297 500	-	-
Ressources liées à la générosité du public	PROJET R2M	-	65 074	-	-
	PROJET I2AS	-	17 126	-	-
	DONS BMS	-	7 000	-	-
	PROJET LAM	-	103 000	-	-
	OSTINELLI	-	25 000	-	-
	PROJET CRISALIS	-	207 392	-	-
	APP VBH	-	625	-	-
TOTAL		-	1 153 120	-	-

5. Variation des fonds reportés liés aux legs ou donations

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Legs ou donations	662 144	-	659 644	2 500
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	662 144	-	659 644	2 500

- Les fonds reportés liés aux legs de la Fondation du Souffle varient de 662 144 € à 2 500 € sur l'exercice 2025
- Cette variation s'explique principalement par la reprise du fonds reporté à hauteur de 657 811 €, consécutive à la vente des actifs reçus dans le cadre du legs CHARRIER ainsi que par la reprise de 2 500 € correspondant au fonds reporté sur legs lié à la vente du box issu du legs ROUGE.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au compte de résultat

1. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	EXPONENS	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	12 783	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
TOTAL	12 783	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L. 821-54 du code de commerce

2. Legs, donations et assurances-vie

	Montants
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	-
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	322
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	31 833
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	659 644
TOTAL	691 800
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	78 224
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-
TOTAL	78 224
SOLDE DE LA RUBRIQUE	613 575

3. Concours publics et subventions

Nature	Libellé	Montant	Catégorie d'autorité administrative
Concours publics	DRFIP Île-de-France	8 000	-
Concours publics	Association Nationale – Gestion du fonds d'insertion (ASS NAT)	967	-
Concours publics	Comité de lutte contre la maladie	1 659	-
Concours publics	Ministère de la Transition écologique	5 000	-
TOTAL		15 626	

Annexe aux comptes annuels

4. Contributions volontaires en nature

	Montant
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	-
Prestations en nature	45 725
Bénévolat	177 385
TOTAL	223 110
Charges sur contributions volontaires en nature	
Secours en nature	-
Mises à disposition gratuite de biens	-
Prestations en nature	45 725
Personnel bénévole	177 385
TOTAL	223 110
SOLDE	-

Le montant des contributions du personnel bénévole 177 385 € correspond à la valorisation des temps passés par les différents intervenants dans le cadre des activités de gouvernance, d'évaluation des dossiers et de participation aux comités en 2025, sur la base d'un taux horaire homogène de 75 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Présidence du conseil scientifique, réunions du Conseil Scientifique et évaluation des dossiers présentés dans le cadre des appels à projets.
- Coordination information, prévention sur les maladies respiratoires, expertises bénévoles.
- Comité d'investissement et autres groupes de travail spécifiques.
- Mécénat de compétence et détachements : un poste d'assistante administrative à temps plein et poste de consultants digitaux divers.

Annexe aux comptes annuels

5. Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 206 171	2 206 171	1 772 420	1 772 420
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	2 206 171	2 206 171	1 772 420	1 772 420
- Dons manuels	796 108	796 108	745 841	745 841
- Legs, donations et assurances-vie	613 575	613 575	277 245	277 245
- Mécénat	796 486	796 486	749 333	749 333
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON-LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 567 135		1 456 387	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 259 867		1 075 880	
2.4 Autres produits non-liés à la générosité du public	307 267		380 507	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 626		28 172	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	13 664		10 063	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	334 278	148 022	270 814	230 814
TOTAL	4 136 875	2 354 193	3 537 858	2 003 234
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 175 344	1 287 288	1 770 283	1 050 007
1.1 Réalisées en France	2 175 344	1 287 288	1 770 283	1 050 007
- Actions réalisées par l'organisme	721 282	721 282	640 824	571 421
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 454 062	566 006	1 129 459	478 585
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	794 193	698 640	668 113	626 991
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	698 640	698 640	626 991	626 991
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	95 553	-	41 121	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	395 940	-	407 350	67 965
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	97 220	-	87 478	-
5 - IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	-		-	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	552 529	90 030	641 220	258 270
TOTAL	4 015 228	2 075 959	3 574 446	2 003 234
EXCÉDENT OU DÉFICIT	121 646	278 234	-36 587	-

Annexe aux comptes annuels

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	223 110	223 110	135 979	135 979
Bénévolat	177 385	177 385	103 687	103 687
Prestations en nature	45 725	45 725	32 292	32 292
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON-LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-	-	-	-
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	223 110	223 110	135 979	135 979
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	223 110	223 110	135 979	135 979
Réalisées en France	223 110	223 110	135 979	135 979
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	223 110	223 110	135 979	135 979

Annexe aux comptes annuels

6. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991

Emploi par destination	Exercice N	Exercice N-1
1 - MISSIONS SOCIALES	1 287 288	1 050 007
1.1 Réalisées en France	1 287 288	1 050 007
- Actions réalisées par l'organisme	721 282	571 421
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	566 006	478 585
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	698 640	626 991
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	698 640	626 991
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	67 965
TOTAL DES EMPLOIS	1 985 929	1 744 964
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	90 030	258 270
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	278 234	-
TOTAL	2 354 193	2 003 234

Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 206 171	1 772 420
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
1.2 Dons, legs et mécénats	2 206 171	1 772 420
- Dons manuels	796 108	745 841
- Legs, donations et assurances-vie	613 575	277 245
- Mécénats	796 486	749 333
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	2 206 171	1 772 420
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	148 022	230 814
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	2 354 193	2 003 234

7. Ressources reportées, liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

	Exercice N	Exercice N-1
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	278 234	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
TOTAL	278 234	-

Annexe aux comptes annuels

8. Contributions volontaires en nature

Emplois de l'exercice	Exercice N	Exercice N-1
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	223 110	135 979
Réalisées en France	223 110	135 979
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL	223 110	135 979

Ressources de l'exercice	Exercice N	Exercice N-1
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	223 110	135 979
Bénévolat	177 385	103 687
Prestations en nature	45 725	32 292
Dons en nature	-	-
TOTAL	223 110	135 979

9. Information sur le compte de résultat par origine et destination et sur le compte d'emploi annuel des ressources

1. RESSOURCES

1.1 Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public (dites ressources de générosité du public) sont définies comme regroupant les legs des particuliers affectés à un projet précis de recherche ou à l'organisation de journées de prévention, les legs non affectés, c'est-à-dire destinés à la Fondation du Souffle ("La Fondation"), les dons manuels des particuliers non affectés, ainsi que les autres libéralités effectuées par des donateurs particuliers, et servant à la mise en œuvre du projet opérationnel.

En raison de l'application du règlement ANC2018-06, les dons et contributions reçus des laboratoires et autres entreprises afin de financer les subventions de recherche attribuées à des chercheurs et les journées de prévention et d'information organisées par la Fondation et éventuellement relayées par les comités départementaux sont repris sur la ligne « Mécénat » alors qu'ils étaient auparavant considérés comme des produits non liés à la générosité du public.

1.2 Ressources non liées à la générosité du public

Les ressources non liées à la générosité du public sont composées principalement des contributions financières reçues de la part d'organismes sans but lucratif, affectés par convention au financement de projets de recherche ou d'actions de prévention. Par ailleurs, elles sont composées des autres produits, qui recouvrent les produits financiers, les reliquats perçus des universités, des produits exceptionnels.

1.3 Subventions et autres concours publics

La Fondation du Souffle a perçu sur 2025 des subventions de la part du Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion et une subvention de la part du Ministère de la Transition Écologique.

Annexe aux comptes annuels

2. EMPLOIS

2.1 Cadre général

Le CER est établi directement à partir de la comptabilité analytique de la Fondation. Celle-ci reflète, au travers d'activité distinctes, les dépenses de missions sociales, de recherche de fonds, des autres activités et de fonctionnement.

2.2 Règles d'affectation et de répartition des coûts

La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques d'emplois du CER. Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des activités se rattachant à plusieurs rubriques. Elles sont alors ventilées entre les différents emplois concernés en fonction de clés de répartition.

Les principales clés utilisées pour ventiler les activités de la Fondation par rubrique d'emplois sont les suivantes :

- Clé de répartition analytique
- Temps passé par chaque salarié pour mener à bien les missions sociales, pour participer à la recherche de fonds des particuliers, et à la gestion administrative et financière de la Fondation. Ainsi, une quote-part des salaires chargés, calculés au prorata du temps passé, dont l'information est transmise par chaque salarié, est imputée à chaque poste d'emploi.

Les emplois de missions sociales s'élèvent à 2 175 K euros en 2025 et comprennent :

- Dans le cadre des appels à projets, les subventions de recherche sont attribuées à l'issue d'une procédure de sélection par le Conseil scientifique, qui émet des avis et recommandations sur les projets après évaluation externe et interne. Les projets sont appréciés principalement selon leur adéquation à l'appel à projets, leur valeur scientifique et le budget demandé, puis discutés de façon collégiale et classés par ordre de priorité scientifique avant soumission à l'approbation du Conseil d'administration.
- Les projets d'information et de sensibilisation menés par les comités départementaux et régionaux répondant aux objectifs de la Fondation, l'aide sociale ainsi que les secours financiers aux familles.
- Les campagnes de sensibilisation et d'information effectuées au niveau national par la Fondation et en local par les comités départementaux au cours desquelles sont distribuées les brochures, les affiches de la Fondation et tout support de communication ; dans cette rubrique apparaît également « La lettre de la Fondation du Souffle », éditée par la Fondation afin de sensibiliser le grand public aux différents enjeux des maladies respiratoires.
- L'Urban trail de la Fondation du Souffle, la Journée Mondiale contre la Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et la Journée de l'Asthme auxquelles participent, chaque année, la Fondation ainsi que les comités départementaux et régionaux.

Les frais de recherche de fonds portant sur les coûts associés à l'appel à la générosité publique sont de 699 K euros et comprennent :

- Les frais associés aux actions mises en œuvre par la Fondation pour solliciter auprès des particuliers et des entreprises les dons nécessaires à la mise en œuvre des missions sociales.
- Les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires).
- Une quote-part des salaires chargés, calculés au prorata du temps passé par chaque personne.

Annexe aux comptes annuels

Les frais de recherche des autres fonds privés pour un montant de 96 K euros sont principalement constitués des activités de recherche de financements auprès des associations et fondations, avec lesquelles la Fondation est en lien depuis de nombreuses années.

Les frais des autres activités pour un montant de 396 K euros regroupent les frais généraux (tel que les salaires attribuables au fonctionnement de la Fondation, les honoraires comptables, juridiques et de communication ...) ainsi que les dépenses liées au nouveau siège (notamment les amortissements des immobilisations, maintenance du site internet ...).

2.3 Suivi des ressources collectées auprès du public

2.3.1. Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'ensemble des ressources de la Fondation a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les dons des particuliers sont intégralement alloués aux missions, projets nationaux et aux campagnes organisées par la Fondation,
- Les subventions de recherche ainsi que les journées de prévention et de communication auxquelles participe la Fondation sont financées par les subventions privées spécifiquement affectées à ces emplois et pour le solde par les ressources collectées auprès du public, à hauteur du reliquat restant,
- Les frais d'appel à la générosité du public sont financés par des ressources issues de la générosité du public (principalement les produits des dons et du mécénat),
- Les frais des autres activités sont principalement financés par les autres produits.

Les ressources de générosité publique non encore utilisées après application de ces principes, sont allouées au financement des emplois restant à financer (y compris les acquisitions d'immobilisation de l'année) à hauteur de ce que représentent dans le total de ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public.

2.3.2. Utilisation de la générosité publique

Les emplois des ressources collectées auprès du public représentent un montant de 2 075 K euros et sont affectées aux différentes catégories d'emplois comme suit :

- Financement des missions sociales pour 1 287 K euros
- Financement des frais de recherche de fonds pour 698 K euros
- Financement des frais de fonctionnement pour 0 euros.
- Financement des fonds dédiés pour 90 K euros.

La Fondation a obtenu 2 354 K euros de ressources issues de la générosité publique sur l'exercice 2025.

Annexe aux comptes annuels

2.3.3. Liens avec le tableau de suivi des fonds dédiés

Le poste « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » correspond à la rubrique « Report des ressources non utilisées » du Compte de Résultat de l'exercice.

Le poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées » correspond à la rubrique « Engagements de ressources à réaliser sur ressources affectées » du Compte de résultat de l'exercice.

Le report d'AGP hors fonds dédiés est à néant dans les fonds propres de la Fondation du Souffle.

2.3.4. Les autres informations

Les investissements peuvent être financés soit par la générosité du public, soit par d'autres ressources. Aucune acquisition n'a été prise en charge par les ressources collectées auprès du public.

Les immobilisations précédemment financées par les ressources collectées auprès du public sont constituées principalement de :

- Achats de licences professionnelles afin de gérer les bases de données,
- Achats de matériel informatique.

Dans les emplois des ressources issues de la générosité publique, est incluse la totalité des dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité publique. La neutralisation des dotations aux amortissements permet de retraiter les investissements réalisés les années précédentes.

3. CONCLUSION

La Fondation du Souffle ne perçoit quasiment aucune ressource publique. Les missions sociales à travers la recherche, l'information et la sensibilisation sont financées par la générosité du public et par les contributions financières versées par d'autres organismes à but non lucratif.

Bilan Actif - Transition

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	151 223	116 387	34 835	61 007
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	151 223	116 387	34 835	61 007
	Terrains	1 576 323		1 576 323	1 576 323
	Constructions	641 789	37 940	603 848	618 710
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	516 371	132 930	383 441	417 070
	Immobilisations corporelles en cours				4 168
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	5 558		5 558	
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	2 740 042	170 871	2 569 170	2 616 272
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 500		2 500	34 333
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	100 200		100 200	100 200
	Prêts	1 671		1 671	1 671
	Autres immobilisations financières				230
	TOTAL	101 871		101 871	102 102
Total (II)		2 995 636	287 259	2 708 377	2 813 715
Actif circulant	Stocks et en cours	760		760	85
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 917	30 000	917	30 917
	Créances reçues par legs ou donations	1 657		1 657	
	Autres créances	747 868	60 570	687 298	728 560
	Charges constatées d'avance	14 460		14 460	
	TOTAL	794 904	90 570	704 334	759 477
	Valeurs mobilières de placement				7 942 848
	Instruments de trésorerie				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	8 001 461	7 538	7 993 922	
	Disponibilités	951 246		951 246	618 289
	Charges constatées d'avance				14 900
Total (III)		9 748 372	98 108	9 650 263	9 335 601
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		12 744 009	385 368	12 358 641	12 149 317
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	4 400 000	4 400 000
	Fonds propres complémentaires	2 660 506	2 660 506
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	107 626	107 626
	Report à nouveau	2 351 038	2 387 626
	Excédent ou déficit de l'exercice	121 646	-36 587
	Situation nette (sous-total)	9 640 819	9 519 172
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		9 640 819	9 519 172
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 500	662 144
	Fonds dédiés	1 153 120	934 869
	Total (II)	1 155 620	1 597 014
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	26 130	19 480
	Total (III)	26 130	19 480
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	57	101
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 945	215 767
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	140 078	127 282
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 175 990	670 500
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		1 536 070	1 013 650
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		12 358 641	12 149 317
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	15 626	28 172
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	2 206 171	1 772 420
	<i>Dons manuels</i>	796 108	745 841
	<i>Mécénats</i>	796 486	749 333
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	613 575	277 245
	Contributions financières	1 259 867	1 075 880
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		21 214
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Charges d'exploitation	Utilisations des fonds dédiés	334 278	270 814
	Autres produits	478	3 539
	Total des produits d'exploitation (I)	3 816 422	3 172 041
	Achats de marchandises	-675	465
	Variation de stocks	2 727 518	2 311 646
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 047	21 196
	Salaires et traitements		345 350
	Salaires	364 691	
	Charges sociales		150 499
	Cotisations sociales	162 531	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	82 061	87 478
	Dotations aux provisions	97 220	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	552 529	641 220
	Autres charges	547	143
	Total des charges d'exploitation (II)	4 010 472	3 557 998
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-194 050	-385 957

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	305 806	364 270
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Reprises sur dépréciations et provisions	13 664	
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	982	
Total des produits financiers (III)		320 453	364 270
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 755	16 447
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		4 755	16 447
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		315 697	347 823
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		121 646	-38 134
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		1 547
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (V)			1 547
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)			
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			1 547
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)		4 136 875	3 537 858
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		4 015 228	3 574 446
EXCÉDENT OU DÉFICIT		121 646	-36 587
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		45 725	32 292
Bénévolat		177 385	103 687
TOTAL		223 110	135 979
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		45 725	32 292
Personnel bénévole		177 385	103 687
TOTAL		223 110	135 979